

Flexibilité et approches innovantes de l'organisation du travail

Domaine	Economie et Services
Filière	Economie d'entreprise
Orientation	Economie d'entreprise (EE)
Mode de formation	Temps partiel/En emploi

Informations générales

Nom:	:	Flexibilité et approches innovantes de l'organisation du travail
Identifiant:	:	HEG-OSOrga
Année académique	:	2020-2021
Responsable:	:	Bernard Uwamungu
Charge de travail:	:	150 heures d'études
Périodes encadrées:	:	60 (= 45 heures)

Semestre	E1	S1	S2	E2	S3	S4	E3	S5	S6	E4	S7	S8
Cours												60

Connaissances préalables recommandées

Aucunes.

Objectifs

Enjeux actuels et futurs

Nous faisons face à des exigences d'adaptation rapide face à des **environnements** économiques, politiques, juridiques, socio-culturels, démographiques, écologiques, technologiques de plus en plus imprévisibles, **complexes**, hétérogènes, **dynamiques** et hostiles. Plus concrètement, notre monde est davantage confronté à la **globalisation**, à la **robotisation** et à la **digitalisation** de l'économie, à l'accélération des **délocalisations**, à la grande **diversité** culturelle et professionnelle des collaborateurs, à la présence d'une **main d'œuvre** de plus en plus qualifiée, à un fort **vieillissement démographique** dans les pays développés, à des **consommateurs** de plus en plus informés et **exigeants**, à une **concurrence internationale** plus intense et plus **acharnée**, à des problèmes écologiques de plus en plus aigus (**développement durable**), à la problématique des écarts entre hommes et femmes (en matière d'**égalité salariale**, d'accès et d'intégration au marché du travail, de promotion et d'accession à des postes de responsabilité), à la précarité et à l'**insécurité** de l'emploi qui va de pair avec les problèmes de **mobbing**, de **stress**, de **gestion du temps**, de **burnout**, de **bore out**, voire de **brown out** au travail.

Tous ces enjeux mettent sous pression les dirigeants, les cadres et leurs collaborateurs pour traiter les problèmes posés de façon globale et **systemique** afin d'instaurer de nouveaux modes d'organisation du travail, plus appropriés, ainsi que de nouvelles formes d'aménagement du temps de travail, plus adéquates.

En conséquence, les cadres et les dirigeants doivent faire preuve de plus de **créativité** et d'**innovation** pour pouvoir imaginer, inventer et mettre en place des **structures organiques** plutôt que mécanistes, des **processus horizontaux**, transversaux plutôt que verticaux ou hiérarchiques, et des **procédures souples** plutôt que rigides. Plus spécifiquement, ces cadres et dirigeants doivent être bien outillés, aptes

Flexibilité et approches innovantes de l'organisation du travail

et disposés à mettre sur pied des **équipes autogérées**, à créer des **unités de travail libérées** et à mieux encadrer des **collaborateurs flexibles**, polyvalents, **polycompétents**, davantage responsables et autonomes.

Compétences visées

- Acquérir des **connaissances pointues** en rapport avec les pratiques organisationnelles dans les entreprises et les administrations publiques.
- Être capable de proposer des mesures efficaces d'accompagnement liées à la flexibilisation et aux nouvelles approches d'organisation et **d'aménagement du temps de travail**.
- Être capable de participer efficacement à **la conduite d'un projet d'organisation**.
- Acquérir des capacités de **faire face aux exigences de changements** internes et externes à l'entreprise, dans un monde complexe, incertain, globalisé.

Objectifs généraux

L'objectif principal de cette option est d'améliorer **l'employabilité** des futurs diplômés à travers l'acquisition des connaissances et compétences pertinentes en matière de flexibilité et d'organisation du travail.

Plus précisément, cette option vise à :

- Approfondir certains concepts pertinents vus dans le cours « organisation ».
- Analyser les pratiques organisationnelles récentes dans les entreprises suisses et les administrations publiques.
- Familiariser les étudiants avec les approches innovantes en matière d'organisation du travail comme le **télétravail**, l'**équipe autogérée** ou autonome, l'**entreprise libérée**.
- Mettre en évidence et insister sur l'importance, les effets et les mesures d'accompagnement des principales formes de flexibilité du travail
- Apprendre de nouvelles formes d'aménagement du temps de travail et leurs effets bénéfiques sur le **bien-être** au travail

Impact sur le profil et les perspectives professionnelles

- Servir de tremplin pour faire carrière en tant qu'**organisateur** ou **agent de changement** interne dans les entreprises, ou encore comme **consultant en organisation** ou agent de changement externe.
- Devenir **chef** ou responsable d'un **projet d'organisation**
- Etre **conseiller**, voire **responsable** du Service Organisation et RH
- Améliorer **son employabilité**, avec la possibilité de parfaire les connaissances et compétences déjà acquises par une formation professionnelle dispensée par l'Association suisse d'organisation et de management (ASO) pouvant conduire à **un diplôme fédéral d'organisateur**.

Complémentarité

L'option est complémentaire aux enseignements des cours « Organisation », « Système entreprise », « Gestion des ressources humaines » et « Dynamique humaine de l'organisation ».

Incompatibilité

Flexibilité et approches innovantes de l'organisation du travail

Aucune. L'option est conçue de manière assez spécifique pour éviter les redondances avec d'autres options ou d'autres cours.

Contenu et formes d'enseignement

Répartition des périodes indiquée à titre informatif.

Cours: 60 périodes

- | | |
|--|----|
| - Flexibilité du travail | 20 |
| - Approches innovantes d'organisation du travail | 20 |
| - Elaboration d'un mini-projet d'organisation | 20 |

Bibliographie

Aucune information

Contrôle de connaissances

Cours:

- Rapport écrit du mini-projet de groupe en entreprise : 60 % de la note finale
- Participation en classe et présentation du projet de groupe : 40 % de la note finale

Calcul de la note finale

Note finale = moyenne cours x 1

Fiche validée le 20.04.2020 par Vinckenbosch Laura